

Attestation de sélection

Nom du chien: Apache-Blue of Amandelinda		Couleur: bluemerle	
Sexe: m	Chip: 756095310029712	LOS N°: 772537	
CEA avant 8 semaines: positive	CEA 2.teste: positive	CEA ADN:	
Date de naissance: 27.03.2020	DH: B/B	PRA: négative	Profil ADN: oui
Père: Wicani Sharp Dressed Man		Mère: Xeyra-Blue of Amandelinda	
Eleveur: Béatrice Graf, Poliez-le-Grand			
Propriétaire: Laura Oyon, En Rebaton 7, 1041 Bottens			Membre du Club: non

Préférences:	Défauts:
Tête, expression: masculine	
Crâne, museau: Crâne plat, proportions acceptables, ligné supérieur parallèle Chanfrain puissant, mantipule bien développée	
Yeux: moyens, disposés obliquement, en forme d'amande brun foncés	
Oreilles: petites, attache excellent, le tiers supérieur retombe naturellement	
Dentition: DCC, Incisives bien développées	
Grandeur cm: 58 cm.	
Corps: format rectangle	
Encolure: bien musclé, bonne longueur, bien galbé	
Angulations: excellentes	
Thorax: profondeur modérée	
Ossature: côtes bien cintrées	
Dos: Colonne modérée développée, reins légèrement voussés	Pas encore assez bien soutenu
Pâturons: modérément ferme, doit modérément cambrés, les phalanges bien serrés	
Pattes: ovales et saines	

Testicules:	2 testicules dans le scrotum
Queue:	fouet de bonne longueur, bien portée
Position:	membres antérieurs bien posées, excellent
	Membres postérieurs parallèles, métacarpe verticale
Démarche:	excellente amplitude, excellente poussée de l'arrière main, avec souplesse
Poil/couleur:	Excellente couleur et marques
Comportement:	Aimable, Attentif et très amicale
Réaction nerveuse:	sûr de lui
Expression générale:	Très Bon
Apte à l'élevage jusque:	sans limite de temps
	Sélection de base: pour les femelles jusqu'à 9 ans pour les mâles sans limite de temps
Exclu de l'élevage, motifs du REG selon art. 2.17 :	
Le juge:	Martin König
	Rotenthurm, 02. Octobre 2021
Exclusion de l'élevage: Sont exclus de l'élevage les chiens qui ne correspondent pas à un niveau élevé du standard (au minimum un très bon) ainsi que ceux qui présentent les tares héréditaires et/ou les maladies suivantes :	
a) DH D und E	b) Colobome, décollement de la rétine et hémorragie intraoculaire
c) Atteint de PRA	d) Epilepsie
e) Défaut de comportement /résultat du test de comportement	f) Cryptorchidie ou Monorchidie
g) Dents manquantes, sauf une prémolaire 1 ou une prémolaire 2 par demi-mâchoire ; les M3 ne sont pas prises en compte.	